CCAS DE GOURIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 26 JUIN 2025

Liste des délibérations examinées
Article L.2121-25 modifié du Code général des territoriales

Affichage le 30 juin 2025
Mis en ligne le 30 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq à dix heures, le vingt-six juin, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Gourin, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, LE GOFF Jeannine, ROYANT Helen, LE FUR Annick, MOIZAN Anne-Marie, GUEGUEN Annick, formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)(s) excusé (e)(s) : LE FUR Françoise, BAUDET Dannie, ULLIAC Morgane,

Absent(e)(s) : GOUJARD Laurine, KERSULEC Louis

Procuration(s) : LE FUR Françoise à LE FUR Annick

Au moyen d'un vote à main levée, et à l'UNANIMITE, Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION DU 26 JUIN 2025

DÉLIBÉRATION EXAMINÉE	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	VOTE
Délibération N° 2025/26/06/**01**	CCAS : La suppression de 6 postes d'agent social principal 2ème classe 17,5/35ème La création de 3 postes d'agent social principal 2ème classe 25/35ème La création d'1 poste d'agent social 25/35ème à compter du 1er juillet 2025	Approuvée à l'UNANIMITÉ

Le 26 juin 2025,

Le Président,

Hervé LE FLOC'H

CCAS de Gourin

Le 26 juin 2025,

La secrétaire de séance,

Catherine HENRY